



DOSSIER DE PRESSE

**“2005: Année Internationale du Microcrédit-
Bâtir un secteur financier ouvert à tous”**

Jeudi 18 novembre 2004



Contact Presse : Adie - Association pour le droit à l'initiative économique
Email : adie@adie.org et tél : 01 56 03 59 00

Sommaire

1/ Déclaration de Muhammad Yunus

2/ Communiqué de presse

3/ Programme d'actions pour l'Année Internationale du Microcrédit en France

4/ Quelques chiffres

5/ Lexique

6/ Portraits de créateurs

7/ Fiches organismes

- Finansol
- Cerise
- Coordination Sud
- Adie

8/ Annexes : Programme du G8 ; Principes clés de la microfinance ; Programme de l'ONU



Salutations de la Grameen Bank

A la veille de l'Année Internationale du Microcrédit 2005

« Je suis ravi d'apprendre que les ONG de microcrédit en France se sont réunies pour célébrer l'Année Internationale du Microcrédit 2005. Cela ne va pas seulement susciter un plus grand intérêt pour le microcrédit en France et en Europe, mais aussi avoir un effet de boule de neige en augmentant le niveau d'activité dans le reste du monde.

(...)

Depuis 1988, la France a la plus longue histoire du programme de la Grameen Bank en Europe. Maria Nowak a pris l'initiative de lancer un programme de microcrédit en France et de le diriger elle-même, tout en poussant d'autres pays en Afrique et en Europe Centrale à le faire.

Je pense que la France, avec son historique d'initiatives, peut avoir un rôle de leadership dans l'Union Européenne pour développer le microcrédit en Europe et dans le reste du monde.

Le mouvement de microcrédit a toujours dû faire face à une opposition. Certaines personnes soutiennent que le microcrédit peut être développé dans quelques pays d'Asie où l'environnement culturel est favorable. D'autres prétendent que le microcrédit n'est pas viable, qu'il n'a pas d'impact sur le développement, qu'il ne peut pas atteindre les plus pauvres, qu'il va causer du tort à d'autres programmes importants comme la santé et l'éducation en détournant les ressources qui leur sont allouées. Mais aussi qu'il doit être laissé aux banques au lieu d'impliquer les ONG, qu'il ne peut pas résoudre le problème de la pauvreté, etc.

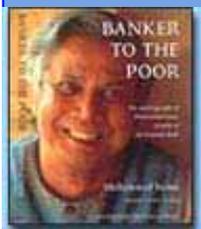
La Grameen Bank et ceux qui ont voulu s'inspirer de son expérience ont pu répondre de façon satisfaisante à toutes ces questions au cours des années.

Nous avons pu montrer à nos détracteurs que la Grameen Bank appartient à ses emprunteurs, qu'elle n'emprunte ni ne reçoit aucune subvention de donateurs depuis 1995, qu'elle fonctionne grâce à l'argent qu'elle mobilise auprès de ses propres déposants, qu'elle engendre du profit et qu'elle prête un demi milliard de dollars américains par an avec un taux de remboursement de 99%. La Grameen Bank s'assure que tous les enfants appartenant aux familles de ses emprunteurs vont à l'école, elle fournit des bourses aux meilleurs élèves, elle octroie des prêts aux étudiants de l'école de médecine, d'écoles d'ingénieurs et des universités, elle aide les emprunteurs à créer leur propre fonds de retraite pour la vieillesse.

Cette année, la Grameen Bank se concentre sur les mendiants. 20 000 mendiants ont déjà rejoint le programme qui leur permet de vendre de petits objets de porte-à-porte lorsqu'ils vont mendier. Nous espérons qu'un nombre important d'entre eux vont arrêter de mendier dès la première année.

J'ai personnellement plaidé pour que le crédit soit reconnu comme un Droit de l'Homme. Des institutions doivent être mises en place pour octroyer du crédit à tous ceux qui sont rejetés par les institutions financières existantes.

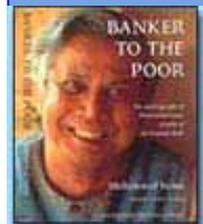
Nous devons utiliser l'Année Internationale du Microcrédit pour discuter de ces problèmes et adopter des plans d'action. Je pense que nous devons profiter de l'Année du Microcrédit pour mettre fin à tous les doutes concernant le microcrédit, à toutes les inactions qui entourent le microcrédit, à toutes les critiques imaginaires du microcrédit. Mais aussi pour prendre des mesures fermes pour que les pauvres, les chômeurs et les bénéficiaires d'aide sociale puissent avoir accès à des services financiers.



Utilisons l'Année du Microcrédit comme une opportunité pour des actions stratégiques et durables. Le monde est engagé, par les Objectifs de Développement du Millénaire, à réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015. Il ne faut pas échouer à remplir notre engagement. Si nous nous préparons bien pour l'Année du Microcrédit et permettons l'accès des pauvres au microcrédit, l'objectif de réduction du nombre de pauvres de moitié peut être atteint d'ici 2015. Si nous exploitons correctement 2005, 2015 sera un succès.

Je vous invite à donner l'exemple en faisant le meilleur usage de l'Année Internationale du Microcrédit. »

Muhammad Yunus
Grameen Bank
Novembre, 2004



Paris, le 18 novembre 2004

Communiqué de presse

L'année 2005 a été déclarée par l'ONU, Année Internationale du Microcrédit. Elle doit permettre de faire le point sur les expériences engagées, et de préparer le changement d'échelle de la microfinance pour répondre aux besoins de 3 milliards de personnes n'ayant pas accès aux services financiers.

L'accès à ces services et plus particulièrement au microcrédit est l'un des moyens d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire qui visent à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Le microcrédit touche déjà plus de 60 millions de personnes dans le monde. En France, la demande actuelle est estimée à 30 000 projets par an et 300 000 si les obstacles législatifs et réglementaires sont levés.

Le Collectif des acteurs français du microcrédit et plus largement des finances solidaires, formé de « Finansol », « Coordination Sud », « Cerise » et présidé par Maria Nowak, Présidente de l'Adie et du Réseau Européen de Microfinance, a décidé d'œuvrer ensemble pour la réussite de l'Année Internationale du Microcrédit.

Le 18 novembre 2004, à l'occasion du lancement de cette année :

- **Nous appelons l'opinion publique à reconnaître l'esprit d'entreprise de tous ceux qui sont aujourd'hui exclus de l'accès au crédit.** *L'exclusion financière n'est pas, seulement la conséquence, mais est aussi la cause de la pauvreté, dans la mesure où elle empêche les personnes démunies de développer des activités génératrices de revenu.*
- **Nous appelons les Gouvernements de l'Union et la Commission Européenne à lever les obstacles institutionnels au développement des microentreprises et du microcrédit. Plus particulièrement, nous demandons que :**
 - *les principes approuvés par les Etats membres du G8 concernant la création des institutions viables permettant d'assurer les services financiers pérennes aux plus pauvres soient appliqués dans tous les pays ;*
 - *les directives communautaires et les lois bancaires reconnaissent que l'objectif du système financier n'est pas seulement sa stabilité, mais aussi son ouverture à tous les acteurs économiques ;*
 - *le Comité de Bâle soit chargé par le Forum de Stabilité Economique de faire l'inventaire des meilleures pratiques en matière de réglementation (ou de non réglementation) des institutions de microfinance.*
- **Nous appelons les acteurs publics et privés à financer le développement du microcrédit. A ce titre:**
 - *nous soulignons l'importance de l'épargne locale qui assure les deux tiers des financements actuels, celle des transferts des travailleurs émigrés évalués à 93 milliards de dollars et le poids croissant de l'épargne solidaire, qui, en France, atteint 550 millions d'euros ;*



- nous regrettons la faiblesse des financements publics alloués au microcrédit qu'il s'agisse de l'aide internationale ou de la coopération bilatérale française, qui pourtant, a été l'une des premières à soutenir, depuis 20 ans, le développement du microcrédit en Afrique. Les acteurs de la microfinance demandent une augmentation de ces moyens afin de pouvoir réaliser, au moindre coût, les Objectifs de Développement du Millénaire.

- nous nous félicitons de l'intérêt croissant des banques françaises et européennes pour le développement du microcrédit. Aux banques mutualistes et coopératives, s'ajoutent désormais des banques commerciales qui interviennent directement au double titre de l'investissement solidaire et de l'extension du marché vers une clientèle nouvelle ou qui participent à la collecte de l'épargne solidaire.

- nous demandons aux agences de notation des entreprises socialement responsables d'intégrer le microcrédit et l'appui à l'ensemble des acteurs de la microfinance et plus généralement des finances solidaires en France et en Europe dans les critères de notation au même titre que le respect des droits de l'homme et l'environnement.

- **Pour développer le microcrédit, nous nous engageons à améliorer le bon fonctionnement des institutions qui en ont la charge:**

- en optimisant les bonnes pratiques à travers les institutions que nous animons ou auxquelles nous apportons notre appui ;

- en participant activement à la constitution des systèmes de financements locaux et à l'ouverture des services financiers à tous les segments de la population en France, en Europe et dans tous les pays où nous intervenons ;

- en assurant, dans toute la mesure du possible, la pérennité de ces institutions et des services apportés aux plus démunis.

Le défi de l'année du microcrédit est de bâtir un système financier ouvert à tous permettant une véritable démocratisation de la finance au double bénéfice de la croissance et de la cohésion sociale. **Nous relevons le défi.**

Coordination Sud regroupe plus de 100 ONG françaises oeuvrant dans les pays en voie de développement.

Cerise est une plate-forme de capitalisation, d'échanges et de diffusion des bonnes pratiques coopérant avec les institutions de microfinance du Sud.

Finansol fédère 25 institutions françaises de la finance solidaire.

Adie, membre de Finansol, développe le microcrédit en France.

Contacts presse assurés par l'Adie :

Maria Faddoul 01 56 03 59 65 ; Ombeline de Tarragon 01 56 03 59 66

Sandrine Bonamy 01 56 03 59 03



2005, Année Internationale du Microcrédit

Programme en France

(à compléter en cours d'année)

- ❖ **Décembre 2004** : Séminaire sur la mise en place d'outils financiers solidaires (Paris)

Organisation : FEBEA (Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives).
Objectif : mise en place d'outils financiers solidaires: fonds de garantie, garantie de changes etc. *Participants*: le Crédit Coopératif, la Banca Etica, Etimos, la SIDI, Un Sol Mon (Catalogne) BBK (Bilbao), la NEF, le FIG (Suisse), Oikicredit (Pays Bas), Oïko-credit (Danemark), Alterfin (Belgique)

- ❖ **Janvier 2005** : Parution d'un livre sur le microcrédit « On ne prête pas qu'aux riches »

Auteur : Maria Nowak, Présidente de l'Adie. Editions Lattès

- ❖ **Mars 2005**: Séminaire sur la création d'outils de mesure des performances sociales (Paris)

Organisation : Cerise

Participants: ONG européennes et institutions de microfinance du Sud

- ❖ **31 mars au 7 avril 2005**: « Semaine du Microcrédit, Créez votre emploi » (Toute la France)

Organisation : Adie

Objectif : Promouvoir le microcrédit auprès des chômeurs et des allocataires du RMI n'ayant pas accès aux banques

- ❖ **28 juin 2005**: Conférence de l'AFD (Paris)

Organisation : Agence Française de Développement

Participants : Bailleurs de fonds et Opérateurs de microfinance

- ❖ **29 juin 2005**: Journée d'ateliers et d'échanges (Paris)

Organisation : Collectif des acteurs français du microcrédit et des finances solidaires

Objectif : Organiser des ateliers sur les thèmes du microcrédit rural, de l'impact social de la microfinance, des nouveaux produits et du microcrédit en Europe

- ❖ **Juillet 2005**: Séminaire franco-brésilien

Organisation : Finansol et l'ABDE (Association Brésilienne des institutions financières de Développement)

Objectif : Lancement de produits financiers franco-brésiliens à l'occasion de l'année du Brésil en France

Participants : Réseaux bancaires et acteurs financiers solidaires français et brésiliens

- ❖ **Septembre 2005**: Conférence sur la microfinance en zone urbaine à la mairie de Paris

Organisation : Adie et PlanetFinance

Objectif : Evaluer le rôle de la microfinance pour lutter contre l'exclusion en zone urbaine

- ❖ **Octobre 2005** : Semaine de l'Épargne Solidaire en Ile-de-France

Organisation : Finansol

Objectifs : Développer la notoriété de l'épargne solidaire auprès du grand public ; augmenter les souscriptions vers des produits d'épargne labellisés Finansol et faire connaître l'offre des circuits financiers solidaires dans la région



Les actions des membres du Collectif en direction des différents partenaires

En dehors des événements notés précédemment, le collectif des acteurs français de la microfinance renforcera tout au long de l'année 2005, les actions de ses membres en direction :

❖ des Collectivités territoriales

pour qu'elles appuient davantage le développement d'activités de microcrédit et de la finance solidaire en général :

- en menant des actions de sensibilisation auprès de leurs administrés pour faire connaître ces outils financiers, développer l'épargne et faciliter l'accès aux financements solidaires ;
- en renforçant leur soutien aux acteurs français de la microfinance présents sur leur territoire plus particulièrement dans le domaine de fonds propres, des quasi-fonds propres des créateurs d'entreprise, des fonds de garantie ainsi que celui de l'accompagnement des projets.

❖ des Instances européennes

pour donner une forme et une dimension européenne à la diversité des expériences propres au secteur de la microfinance et de la finance solidaire en général. Deux types d'actions seront menées :

- Actions pour renforcer le secteur du microcrédit et des finances solidaires par l'intermédiaire :

1. Du Réseau Européen de la Microfinance (REM) en vue de diffuser les bonnes pratiques, faciliter les échanges et formuler des propositions à la Commission Européenne et aux Gouvernements des pays membres ;

2. De FEBEA (*Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives*) pour développer des outils financiers communs à plusieurs acteurs de la finance solidaire ;

3. De Finansol pour l'étude de faisabilité de la déclinaison du label d'épargne solidaire dans différents pays européens.

❖ des Entreprises socialement responsables

pour qu'elles contribuent à la création de microentreprises et d'emplois, plus particulièrement dans les zones de reconversion, les quartiers en difficulté et les zones rurales dévitalisées :

- en apportant une contribution financière sous forme de mécénat ou via l'épargne solidaire aux actions de microcrédit ;
- en fournissant un appui technique ou un partenariat de compétences aux mêmes actions.



❖ des Réseaux bancaires français et européens

- pour qu'ils renforcent leur activité de microcrédit en Europe et dans le monde, soit directement, soit en partenariat avec des associations spécialisées ;
- pour qu'ils développent leur appui au secteur soit à travers des actions de mécénat, soit en mettant au point et en diffusant auprès de l'ensemble de leur clientèle des produits d'épargne solidaire.
- Echanges et collaborations entre les acteurs du secteur et les instances européennes :
 1. Dans le cadre des relations entre la Commission Européenne (DG Entreprise et DG Emploi), le Fonds Européen d'Investissement et le REM.
 2. Dans le cadre de la « Plate-forme de promotion des initiatives éthiques et solidaires des citoyens dans l'économie » récemment mise en place par la Direction générale de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe.



Quelques chiffres

- Les « Objectifs de Développement du Millénaire » de l'ONU visent entre autres à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes dont le revenu est inférieur à 1 \$ par jour.
- **1 milliard de personnes** soit 20% de l'humanité ont moins d'un dollar par jour pour vivre.
- **2,8 milliards de personnes**, soit près de la moitié de la population mondiale ont moins de 2\$ par jour pour vivre.

Services financiers et crédit :

- **60 millions de personnes** sont clientes du microcrédit.
- Objectif déclaré par le Sommet mondial du Microcrédit: permettre à **100 millions de personnes** l'accès au microcrédit d'ici 2006.
- **3 milliards de personnes** dans le monde n'ont pas accès à des services financiers de base, qu'il s'agisse d'épargne ou de crédit.
- Plus d'**1 milliard de personnes** n'ont pas accès au crédit.

En France :

- **6 millions de personnes sont en situation de précarité** dont 1,2 million d'allocataires du RMI (+10,5% entre juin 2003 et juin 2004).
- **5 millions** sont exclus bancaires.
-
- L'épargne solidaire en France a permis en 2003 l'octroi de **500 000 microprêts** dans le monde.

Résultats des membres de Finansol en 2003 :

- Le financement à la création et au développement de plus de **8 500 entreprises**
- La création ou consolidation de **13 000 emplois**
- Le logement de **500 familles**
- L'octroi de **600 000 microcrédits** dans 45 pays du Sud pour des montants de 100 à 1 000 €.

- **Au total** depuis 1983, les membres de Finansol ont créé ou consolidé **71 000 emplois**, financé **44 000 entreprises** et logé **4 500 familles**.



Lexique

Activités Génératrices de Revenus :

Dans les pays du Sud, le microcrédit finance essentiellement des activités traditionnelles dans les zones rurales ou des activités informelles (non enregistrées) dans les villes.

Microentreprises :

Elles sont généralement enregistrées et comptent moins de 10 salariés.

Microcrédit :

Le microcrédit se définit par sa cible : personnes à faibles revenus créant leur propre emploi et par la volonté de couvrir les coûts afin de créer des institutions pérennes.

Dans les pays en voie de développement, la cible du microcrédit sont les pauvres actifs et dans les pays développés, les exclus qui souhaitent se réinsérer dans l'économie en créant une microentreprise.

Le montant des prêts octroyés varient suivant le PIB par habitant : de 100€ dans les pays en développement à 5 000€ en France.

Microfinance :

La microfinance comprend au-delà du crédit, l'ensemble de services financiers destinés aux personnes à bas revenus : crédits, épargne, transferts, assurances etc. Elle s'est créée sur le constat d'une absence de services financiers de qualité pour une part plus ou moins importante de la population.

Finances solidaires :

En France, les circuits financiers solidaires financent des projets qui ne trouvent pas de financement dans les circuits financiers classiques en France et dans les pays du Sud et contribuent au développement d'une société plus équitable. Les ressources de ces circuits viennent en partie de l'épargne solidaire placée par des citoyens français. Cette épargne permet ensuite aux acteurs financiers solidaires d'étudier et financer les projets solidaires ainsi que d'accompagner les porteurs de projets. L'aide financière auprès des porteurs de projet peut être de différentes natures : microcrédits, crédits et prêts d'honneur, garanties, prises de participation dans le capital de sociétés.



Parcours d'un créateur financé et accompagné par une Villageoise



Madeleine Douyon
40 ans
Membre d'une CVECA
(Caisse Villageoise
d'Epargne et de Crédit
Autogérée) du pays
Dogon, Mali, qui a été
appuyée par le CIDR

Madeleine est une jeune femme très active dans son village de Dagaténé. Elle a initié les femmes de son village aux activités de maraîchage destinées au marché et à la teinture de pagne traditionnel en coton filé, activités qu'elle pratique elle-même.

A l'arrivée de la **Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérée (CVECA)**, Madeleine a compris très vite, l'opportunité que cela représente pour les femmes de son village. Elle a donc constitué un groupe de femmes pour le maraîchage et un groupe de teinturières, qui ont tous les deux demandé et obtenu des crédits auprès de la caisse pour améliorer et développer leurs activités de production et de commercialisation.

- Le groupe de maraîchage a pu faire creuser un forage pour irriguer son jardin.
- Le groupe de teinturières a pu acheter les matières premières en gros, produire des pagnes teints de meilleure qualité et à meilleur coût : les produits sont vendus jusqu'à Bamako et même à une foire artisanale internationale au Burkina Faso.

Les crédits ont permis aux femmes de Dagaténé d'améliorer leurs revenus et de contribuer aux dépenses de leurs ménages.

Madeleine a été choisie par son village pour faire partie du premier comité de gestion de la CVECA. Plus tard, elle a été élue par l'ensemble des caisses du Pays Dogon pour être administrateur de l'Union des caisses de sa région. A ce titre, elle a été choisie pour représenter les acteurs économiques de sa région aux Assises Nationales du Monde Rural qui devaient participer à l'élaboration de la politique nationale de développement rural. A l'occasion des premières élections communales dans le cadre de la décentralisation du pays, Madeleine a été élue conseillère communale.

Madeleine a été élue administrateur de l'Union des Caisses de sa région et conseillère communale.



Pin Phi
40 ans
AMRET (Institution de microfinance),
Cambodge, qui a été appuyée par le GRET

Culture de riz et
production de sucre de

A 40 ans Pin Phi, mère de quatre enfants, est une habitante de Pheary, petit village près de la province de Kandal, au Cambodge. Son niveau de vie se situe dans la moyenne. Il y a dix ans, Pin Phi et son mari, à la suite de sérieuses difficultés dans leur activité initiale de menuisiers, ont dû se tourner vers la culture du riz et la production de sucre de palme.

La transition n'a pas été facile. Contraints par des conditions climatiques difficiles et un système d'irrigation très peu développé, Pin Phi et son mari n'ont pu produire qu'environ 900 Kg de riz sur un hectare de rizière la première année. Le sucre de palme n'était pas non plus une activité rentable, faute d'équipement adéquat.

« J'avais besoin d'acheter de l'engrais, pour la rizière, et des échelles pour les palmiers à sucre. Mais je ne pouvais pas me le permettre financièrement, et je ne pouvais pas emprunter auprès de l'usurier local, qui demandait au moins 10% d'intérêt par mois »

L'une de ses sœurs lui propose alors de rejoindre un groupe solidaire pour obtenir un microcrédit auprès d'AMRET. Grâce à un premier prêt de 30 000 riels cambodgiens (environ 7,5 dollars US) Pin Phi a pu acheter un peu d'engrais pour sa rizière, et des bambous pour fabriquer une échelle pour le palmier à sucre. Avec une surface identique (un hectare de rizière), elle a obtenu une récolte de riz doublée, 1800 kg et elle a pu produire jusqu'à 8 kg de sucre de palme par jour.

Après 11 cycles de crédit (d'une durée inférieure ou égale à un an), Pin Phi emprunte aujourd'hui toujours auprès de AMRET, pour un montant de prêt de 250 000 riels (64 dollars US). Avec cet argent, elle peut à présent engraisser deux cochons et développer son activité de sucre de palme.

« Aujourd'hui, j'ai deux vélomoteurs, deux vaches, deux cochons et une autre parcelle de rizière. J'arrive également à subvenir aux besoins de mon fils, qui est à l'université à Phnom Penh. J'aimerais construire une nouvelle maison pour ma famille, alors je dois travailler dur pour gagner davantage »



Parcours d'une créatrice financée et accompagnée par l'Adie



Pascale François
50 ans
Esthéticienne à Paris

Depuis l'âge de 20 ans, Madame François a toujours travaillé dans le domaine de la beauté. Ses deux dernières sociétés dont elle était gérante et caution personnelle ont déposé le bilan. N'ayant pas une gestion suffisamment rigoureuse, elle n'a pas vu la faillite arriver.

« Je me suis retrouvée sans le sou. »

Madame François s'est vu obligée de travailler dans un magasin qui par la suite a fait faillite.

Elle s'est donc retrouvée au chômage. Tant de mauvaise chance ne l'a pas démoralisée. Elle n'a pas baissé les bras.

Elle a essayé de trouver des aides. Elle voulait créer sa propre entreprise :

« Le chômage, je n'allais pas y rester. Créer sa boîte, c'est un esprit. Les personnes au chômage ne connaissent pas toutes les aides. »

Mais à chaque entretien, il y avait toujours quelques problèmes qui retardaient sa démarche. C'était beaucoup de temps investi. Toutes les semaines, elle avait des rendez-vous avec différents organismes.

Etant fichée à la Banque de France, elle ne pouvait pas créer sa société.

Grâce à un prêt de 3000 euros de l'Adie, Madame François a pu créer son propre institut de beauté « Diffusion Esthétique François » en décembre 2003.

« On m'a prise par la main et on a marché en équipe. Je ne me suis pas sentie seule. L'Adie s'est vraiment investie pour me donner du courage. L'accompagnement n'a pas de prix. J'ai besoin de ça. »

Son chômage lui a permis de suivre des formations en gestion, cosmétique, vente et ressources humaines. L'accompagnement dans son projet lui permet d'éviter les erreurs autant que possible et d'être bien conseillée. Dans son cas particulier, son conseiller l'aide à ne pas surinvestir.

Le dynamisme et l'optimisme de Madame François lui ont permis de réussir. Elle travaille seule pour le moment. Mais espère bientôt avoir quelqu'un pour la seconder dès que le chiffre d'affaires sera augmenté.

L'Adie a donné une deuxième chance à Madame François.

« Pour les personnes qui désirent créer leur boîte, c'est fantastique d'avoir des organismes comme l'Adie. »



Parcours de la Présidente d'une mutuelle d'épargne-crédit



Khady Sakho
Présidente de la
mutuelle d'épargne-
crédit des Sénégalais de
l'Extérieur

Khady Sakho a émigré à Paris en 1982 pour poursuivre ses études d'étudiante informaticienne. Depuis, elle milite activement au sein d'associations sénégalaises dont l' « Association des femmes immigrées sénégalaises » et le "Forum des Femmes Africaines en France" et anime le réseau Genre & Immigration du FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations).

Khady est chargée de communication et du réseau des compétences au sein du Comité de suivi du Symposium des Sénégalais de l'extérieur qui crée en 2002. Parmi les objectifs du Comité de Suivi, on peut citer le projet de création d'une mutuelle d'épargne crédit, le premier jalon de la mise sur pied d'une future Banque des Sénégalais de l'Extérieur.

En avril 2004, à l'initiative du Comité de suivi, une mutuelle d'épargne et de crédit des Sénégalais de France dont Khady est la présidente a été créée. Actuellement, cette mutuelle est en phase de vulgarisation et de recherche de partenariat. Les membres adhérents sont les Sénégalais vivant en France (Prévision 2005:5 000 adhérents pour environ 100 000 Sénégalais en France).

Le but de la mutuelle est de permettre à tout Sénégalais vivant en France d'être acteur solidaire d'un développement économique durable en finançant et en accompagnant les Sénégalais dans leurs projets, combinant ainsi leur propre épanouissement et le développement de leur pays. Un Sénégalais en France par exemple peut grâce à la mutuelle financer un projet que sa mère souhaite développer au Sénégal.

La mutuelle permet aussi d'encadrer et d'aider de petites unités pour rendre les femmes actives et économiquement indépendantes.

La mutuelle propose divers comptes :

- Compte d'épargne de base (compte bloqué) qui lie l'adhérent à la Mutuelle.
- Compte d'épargne à vue qu'on peut assimiler à un compte courant. Ce compte peut aussi permettre aux adhérents de mettre à disposition leur argent à un membre de leur famille au Sénégal. Cette sorte de transfert est moins chère que les institutions de transfert d'argent.
- Crédit projet pour créer un projet. La mutuelle a un devoir de solvabilité par rapport aux adhérents. Si le projet est sérieux et faisable, il est financé par la mutuelle et accompagné par les partenaires locaux. Si le projet est de gros montant, il peut y avoir un cofinancement avec le Pra-Osim (Forim) et d'autres programmes de financement mis en place dans le cadre du codéveloppement.

Les produits mis en place par la Mutuelle sont très diversifiés : Crédit Dépannage, Compte Voyage, Crédit Voyage, Compte Plan d'Épargne Logement, Crédit apport personnel logement et Crédit études.

Le siège social de la mutuelle est établi à Dakar mais la gestion administrative de coûts et le travail d'animation et de formation des membres se déroulent à Paris.

Le succès de cette mutuelle a un effet boule de neige : une mutuelle a déjà été créée aux États-Unis et deux autres sont en voie de création en Italie et en Espagne.

Le Sénégal engagé et convaincu de l'importance de la microfinance a créé un ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance.

